



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
DEC 1**

**ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
PRINCIPAL DEUXIÈME CLASSE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983, modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;

VU le Décret n°2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

VU l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et la nature des épreuves des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ; modifié par l'arrêté du 28 janvier 2009 ;

VU l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les épreuves du concours interne d'adjoint administratif principal deuxième classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 se dérouleront comme suit :



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1

Affaire suivie par :
Lucile LEFEVRE DE LA HOUPLIERE
Cheffe de bureau

Abigail SIRET
Gestionnaire
04 67 91 45 61
ce.recdec-concours-adjaines@ac-montpellier.fr

Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2
www.ac-montpellier.fr

ARRÊTÉ FIXANT LE CALENDRIER DU CONCOURS INTERNE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Session 2024

Épreuves écrites d'admissibilité	Mercredi 10 avril 2024
Jury d'admissibilité	Lundi 27 mai 2024
Épreuve orale d'admission	Lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 juin 2024
Jury d'admission	Jeudi 20 juin 2024

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Montpellier, le

14 FEV. 2024

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL